DÉPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNE DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION 22 mars 2024

Nombre de Conseillers

En	exercice	29
----	----------	----

Présents 24

Votants 29

2024D038

OBJET:

10e. RÉPARTITION DES SUBVENTIONS POUR 2024 AUX SOCIÉTÉS ET GOUPEMENTS AYANT LEUR SIÈGE EXTRA-MUROS.

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil-vingt-quatre, le vingt-huit MARS à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Etaient présents: M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. CITERNE Joël – Mme CLINKEMAILLIE Colette Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS:

M. DECREUS Christophe, procuration à Mme BOULENGER Delphine

M. MOUILLE Julien, procuration à M. DELFLY Jean-Louis

M. DELVOYE Philippe, procuration à M. CITERNE Joël

M. TREDEZ Alain, procuration à Mme FLAMENT Laëtitia

Mme BOULENGUER Peggy, procuration à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER - PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, décide que les sociétés et groupements dont la désignation suit, bénéficieront, pour 2024 des subventions annuelles suivantes destinées à couvrir leurs besoins généraux:

- Jeunesse Musicale de France	1 000 €
- FNATH Association des accidentés de la Vie	100€
- AFAAD	1 000 €
- Secours Catholique Nord Lille	500€
- Amicale pour le Don du Sang Bénévole	600€
(Estaires, La Gorgue, Merville, Laventie et environs)	

Total subventions pour 2024

3 200 €

La dépense sera imputée au compte 65748 du budget communal et virée aux comptes desdites associations.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits. Ont signé les membres présents. POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

La Secrétaire de Séance Sandra BOULENGUER – PLÉ

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.